



SECTION SYNDICALE
RENAULT LARDY
1 ALLEE CORNUEL 91 510 LARDY
CTL L71 005
TEL : 01 76 87 01 76
PORT : 06 73 51 49 79
sudrenaultlardy@free.fr



juin 2014

Passage en sous-traitance de l'aile C au PIM: Le CE laisse faire !

C'est donc en utilisant un faux prétexte que la direction essaye de justifier l'externalisation de l'aile C au PIM. Selon la hiérarchie du secteur, ce serait à cause du manque de candidats pour aller travailler au PIM que la décision aurait été prise. Mais vu la complexité du poste et les conditions proposées, il ne pouvait pas y avoir foule. Pourtant il aurait simplement suffi de faire des embauches extérieures, or la direction n'en a rien fait. Bien au contraire, la hiérarchie a, il y a un an, muté de force un opérateur alors qu'il voulait rester en poste.

Car tout le monde sait que cette externalisation, soi-disant provisoire, n'est destinée qu'à faire passer en horaire 2X8 une aile de banc où les salariés désirent rester en horaire normal.

Quant au passage devant les instances du CE, la direction espérait tout simplement s'exonérer. Sauf que son projet s'est ébruité et, pour essayer de sauver les apparences, elle a, dans un premier temps, fait une présentation à chaque syndicat représentatif. Ceux-ci ont ensuite demandé officiellement que ce projet passe en consultation devant le Comité d'Entreprise.

Du cinéma

Mais la direction avait plus d'un tour dans son sac, puisque lors de la rédaction de l'ordre du jour, elle a bien pris soin de mentionner que le projet passerait en simple présentation, c'est-à-dire sans vote. Tout cela avec la complicité du secrétaire CGT du CE qui a alors co-signé l'ordre du jour avec la direction.

Cette manœuvre était destinée à empêcher les élus du CE, de voter s'ils l'estimaient utile, une expertise pour faire le jour sur la véracité des arguments avancés par la direction.

Celle-ci pouvait donc dormir sur ses deux oreilles puisque l'instance du CE ne pouvait plus contrecarrer son projet. Un projet d'ailleurs bien avancé à l'heure du passage en CE.

Pourtant ce projet aurait pu être ajourné

Il suffisait d'obliger la direction à soumettre cette externalisation au vote du CE et que les représentants au CE décident, devant le manque flagrant d'éléments censés la justifier, d'avoir recours à une mission d'expertise et de conseil. **C'est une des missions de base du Comité d'Entreprise.**

Cela aurait ajourné le passage en sous-traitance de l'aile C et aurait aussi eu le mérite de démontrer aux plus sceptiques que les arguments de la direction sont sans aucun fondement. La direction aurait donc été obligée d'y réfléchir à deux fois la prochaine fois qu'elle aurait voulu externaliser en douce des activités effectuées à Lardy.

Il faut agir sur tous les fronts

Seule la mobilisation des salariés fera reculer la direction, et *SUD* soutient totalement les initiatives qui sont menées au PIM sur les 20 min de pause. Nous appelons tous les salariés à participer à ce type de rassemblement.

Mais pour *SUD*, il faut aussi que les élus fassent le maximum dans les instances.

Salariés et organisations syndicales doivent dorénavant se montrer intraitables vis-à-vis des projets d'externalisation.

Pour que la mission des élus au CE ne soit pas celle de simples figurants, ceux-ci doivent, sans compromission, défendre les intérêts des salariés.

Les effets de l'externalisation.

Logiquement salariés, prestataires et Renault ne devraient avoir affaire qu'à leurs hiérarchies respectives, puisqu'ils appartiennent chacun à une entreprise différente.

Sur ce point, la direction affirme respecter la loi. Mais on constate régulièrement que cette ligne blanche est dépassée et chacun d'entre nous a déjà été confronté à un cas de délit de marchandage.

En effet, ne serait-ce que pour des questions humaines ou tout simplement pratiques, les salariés Renault sont obligés de traiter directement avec leurs camarades prestataires sans passer par un donneur d'ordre.

De plus, on constate régulièrement que les hiérarchiques se retrouvent, par la force des choses, en position de manager directement ou indirectement des prestataires. Et ce n'est plus un secret pour personne : lorsqu'un prestataire ne plait plus à un chef de service, le patron prestataire s'empresse de le mettre en fin de mission, le muter ou le licencier.

Renault peut ainsi se cacher derrière les patrons prestataires pour exercer sa répression contre le salarié.

Il y a déjà eu plusieurs cas à Lardy : Bruno de SAMSIC et dernièrement Sergio, Anthony, Isabel et Maria de PEI. A chaque fois, la direction de Renault a déclaré que ce n'était pas son affaire et qu'elle n'y était pour rien, alors que tout le monde savait pertinemment que ces salariés étaient jugés trop revendicatifs par la hiérarchie de Renault.

Des secteurs entiers que l'on peut fermer ou transférer du jour au lendemain grâce à des salariés précaires dont on peut se débarrasser facilement: voilà pourquoi la direction fait de plus en plus appel à la sous-traitance. En augmentant le nombre de précaires sur le site son but est d'isoler un peu plus les Renault afin de les contraindre davantage. Le passage en 2X8 de l'aile C du PIM en est un bel exemple puisque les salariés Renault se retrouvent mutés de force.

Pour en finir avec le travail précaire et l'arbitraire patronal : il faut stopper la sous-traitance et embaucher, à commencer par tous les prestataires déjà présents sur le site qui le désirent.